



Mouvements socio-environnementaux en Amérique latine et en Europe : convergence des luttes et échange d'expériences

Atelier/table ronde organisé par France Amérique latine au Forum Social Mondial de Belém, le 29 janvier 2009

1. Conflits socio-environnementaux en Amérique latine et en Europe : quelques éléments d'analyse.....	1
2. Échange d'expériences à partir d'exemples concrets.....	4
2.1. L'opposition au TGV en Euskal Herria (Pays basque) : pour un modèle de transport durable et démocratique.....	4
2.2. Les Faucheurs volontaires en France : le droit de désobéir au nom du principe de précaution.....	5
2.3. Intag, Equateur : « Non à la mine, Oui à la vie ».....	5
2.4. Amazonie : les peuples indigènes à la défense de leurs droits.....	7
3. Réflexions sur les modes de lutte.....	8
3.1. Résistance et création (intervention vidéo).....	8
3.2. Débat et conclusions.....	9

* * *

Cet atelier est consacré aux mouvements socio-environnementaux, qui, en Amérique latine et en Europe, se battent contre le pillage des richesses de leurs territoires, refusent la destruction des équilibres naturels et construisent des alternatives pour un développement différent. Son objectif est de faciliter l'échange d'expériences et de réfléchir ensemble aux différents modes de lutte et d'action.

1. Conflits socio-environnementaux en Amérique latine et en Europe : quelques éléments d'analyse

Anna Bednik

France Amérique latine / ALDEAH, France

La spécialisation des pays d'**Amérique latine** dans la production de matières premières est d'abord un héritage colonial (minerais et produits agricoles). L'exploitation à grande échelle des ressources naturelles nationales sera aussi au cœur des politiques de développement mises en place après les Indépendances. Mais c'est surtout la crise de la dette (années 1980-1990) et sa gestion par les institutions financières internationales (politiques d'ajustement structurel et libéralisations) qui enfermeront la plupart des pays de la région dans **l'exportation des matières premières comme unique modèle de développement**. La place centrale accordée à la protection des investissements (des entreprises étrangères) et à la sécurité des approvisionnements (en matières premières) dans les négociations menées au sein de l'OMC d'abord, puis celles des traités de libre échange bilatéraux (avec les Etats-Unis et l'Union européenne) ne fait que renforcer cet état de fait.

En découle une **multiplication de projets d'exploitation industrielle des ressources naturelles** (accélérée depuis les années 1980-90) : exploitations forestières, minières, pétrolières, grands ouvrages d'infrastructures qui cherchent à faciliter le transport des ressources naturelles extraites, etc. Souvent **mis en place sans égards pour les écosystèmes et les populations locales**, certains de ces projets sont à l'origine de véritables catastrophes écologiques et humaines.

Le caractère de « priorité nationale », fréquemment attribué à ces projets, fait que l'existence des zones naturelles protégées, tout comme la reconnaissance officielle par l'État des territoires indigènes, ne fournissent plus une réelle protection. L'intérêt de la Nation prime sur les lois en vigueur.



Les intérêts et opinions des populations locales sont rarement pris en considération. Si de nombreux textes de loi internationaux et la plupart des législations nationales reconnaissent le droit des populations à la consultation et au « consentement préalable, libre et informé », l'application de ces lois – lorsqu'elles sont appliquées - s'arrête souvent à l'accomplissement des formalités légales (y compris via l'obtention de signatures par le biais de la corruption et/ou de la menace, etc.), sans aucune modalité de contrôle. Les populations sont rarement associées à l'élaboration d'études d'impact socio-environnemental et ne sont sollicitées que pour approuver leurs résultats, souvent sans pouvoir vraiment comprendre leur signification (jargon technique).

Ces différents facteurs conduisent à la récurrence du schéma suivant : un territoire riche en ressources naturelles est concessionné par l'Etat à des entreprises privées sans que les populations locales ne soient ni consultées ni dédommées. Les entreprises s'approprient les territoires et les ressources vitales, en imposant leurs conditions aux populations qui en dépendent. En résultent de nombreux **conflits** entre les populations locales, les entreprises et les États. Dans ces conflits, on observe la systématisation du **recours à la force** (police et forces de l'ordre, officines de paramilitaires à la solde des entreprises) et de l'utilisation des **lois anti-terroristes** à l'encontre des militants.

En Europe, l'offensive du néolibéralisme passe aussi bien par le biais des politiques nationales (démantèlement des systèmes sociaux existants, recul en matière des droits et garanties sociales...) que par celui de la réglementation européenne qui pousse à la libéralisation des marchés et à la privatisation des entreprises publiques (dont celles qui assurent l'accès aux ressources vitales), considérées comme acteurs de la concurrence déloyale.

La nouvelle stratégie économique et commerciale de l'Union européenne, formalisée dans le document intitulé « *Global Europe - competing in the world* » (2006) prévoit d'aller beaucoup plus loin dans la suppression des barrières – tarifaires, mais aussi réglementaires, notamment en matière de santé et d'investissement étranger. Désormais, la dérégulation cherche non seulement à faciliter l'accès des marchandises et capitaux européens aux marchés étrangers, mais va également dans le sens d'une plus grande ouverture du marché européen aux capitaux et marchandises venus de l'extérieur. Avec des conséquences prévisibles pour les secteurs comme l'agriculture, qui seront amenés à dépendre beaucoup plus des fluctuations des marchés mondiaux.

Si les contextes en Europe et en Amérique latine sont différents (les combats écologistes en Europe ont abouti à une plus grande protection de l'environnement, parallèle à la délocalisation des activités polluantes vers les pays du Sud), les conflits socio-environnementaux existent aussi en Europe. Des conflits locaux, nationaux ou à l'échelle européenne se développent autour des projets d'infrastructures, de la légalisation des cultures transgéniques et de l'industrialisation de l'agriculture, des choix en matière de gestion des ressources naturelles, etc. Ces conflits se déroulent dans un contexte dominé par l'hypocrisie : d'un côté le discours officiel en faveur du « développement durable », de la responsabilité des entreprises, de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, et de l'autre, les décisions politiques allant à l'encontre de ces valeurs et objectifs, la récupération de ceux-ci par le « business vert » et l'omniprésence de la logique du profit et des intérêts privés.

Quelques généralités :

Les conflits socio-environnementaux peuvent notamment être liés :

- **à l'extraction des matières premières et de l'énergie** (les exploitations minières, pétrolières et gazières, l'agro-industrie, les plantations forestières, l'appropriation des ressources biologiques, l'eau (grands barrages hydroélectriques, projets industriels d'irrigation, l'appropriation et les pollutions des



- sources d'eau), la pêche industrielle, la production d'énergie, etc.),
- aux **projets d'infrastructures et de transport** (construction d'oléoducs et de gazoducs, agrandissement de ports et d'aéroports, projets d'autoroutes, etc.),
- aux **résidus de production** (pendant et après celle-ci),
- etc.

Les principales **causes** de ces conflits sont : **l'inégalité dans l'accès et l'utilisation des ressources naturelles et des services qu'ils procurent** (concurrence asymétrique pour l'usage des territoires et des ressources entre les entreprises et les États d'un côté et ces derniers et les populations locales de l'autre) et **les conséquences néfastes pour l'environnement et pour l'Homme** de l'exploitation industrielle de ces ressources, ou, plus généralement, la « **distribution écologiquement inéquitable** » (des bienfaits comme des méfaits).

Quels sont les principaux **enjeux** de ces conflits ?

Les ressources naturelles sont vitales :

La vie de nombreux habitants de la planète (paysans, peuples autochtones, pêcheurs,...) dépend directement des ressources naturelles disponibles et de leur qualité (terre, forêt, rivières, mer, biodiversité...). Pour eux, la défense de leur environnement immédiat est un combat pour la survie. En écologie politique, on parle de l'« **écologisme populaire** », un concept qui s'oppose à la tendance de considérer les pauvres comme les premiers acteurs de la détérioration de l'environnement, et la protection de l'environnement comme un thème réservé aux experts et scientifiques.

Modes de vie, traditions et cultures :

L'exploitation industrielle des ressources naturelles et la vision du monde et de la société qu'elle véhicule (productivité, échanges marchands) bouleversent les modes traditionnels d'organisation sociale. La colonisation des territoires par les entreprises compromet non seulement les équilibres écologiques fragiles, mais aussi la survie des cultures, valeurs, modes de vie et traditions des peuples indigènes. Elle met en lumière un désaccord profond sur la valeur et la signification des ressources naturelles pour les uns et pour les autres.

Autodétermination – territoire :

Un point commun où se rejoignent les revendications des différents mouvements socio-environnementaux : pouvoir choisir le futur de son territoire, et donc être acteurs de son propre devenir.

Modèles de développement :

C'est l'objectif du « développement » qui sert en premier lieu à justifier les projets d'extraction des ressources : celui du développement **national** (les ressources appartiennent à la Nation et doivent servir à son développement / lutte contre la pauvreté) et celui du développement **local** (création d'emplois, génération d'activité économique, etc.). Sans discuter en profondeur de la réalité de ces promesses, voici quelques questions à se poser : Comment expliquer la persistance de la pauvreté dans les zones qui génèrent les principales richesses de nombreux pays? Le « développement » apporté par les industries extractives est-il vraiment « durable »? Comment construire des plans à long terme, lorsque l'activité productive obéit aux exigences du marché et doit s'y adapter en continu ? En refusant cette vision du développement, de nombreux mouvements vont, localement, mettre en place des **alternatives** : formes de production diversifiée à la recherche de l'autosuffisance alimentaire, utilisation du potentiel productif des écosystèmes sans les détruire, contrôle démocratique et communautaire de l'usage des ressources naturelles, etc.

* * *

Depuis l'ère des libéralisations en Amérique latine et le durcissement du modèle néolibéral en Europe,



L'importance des conflits socio-environnementaux est sans cesse plus grande. Les contextes varient, mais partout ces conflits sont caractérisés par une très forte asymétrie : d'un côté, la puissance publique et les entreprises (moyens financiers conséquents, image du développement du pays), et de l'autre, des communautés rurales et/ou des militants d'organisations locales (manque de moyens, difficulté d'accès à l'information et aux instruments légaux). Dans cette situation difficile, quels sont les outils à disposition de ces mouvements ?

2. Échange d'expériences à partir d'exemples concrets

2.1. L'opposition au TGV en Euskal Herria (Pays basque) : pour un modèle de transport durable et démocratique

Carlos Alonso et Iñaki Barcena Hinojal,

*Ekologistak Martxan (Ecologistas en Acción) et AHT gelditu! Elkarkana, Euskal Herria (Pays basque),
Etat Espagnol*

Présentation en pièce jointe (en espagnol)

« Le projet de TGV (TAV) est la principale menace environnementale qui pèse sur la région Euskal Herria » explique Carlos Alonso, « ses impacts sociaux, économiques et territoriaux sont également inacceptables ». Ce gigantesque projet (460 km de lignes à haute vitesse) doit relier les capitales basques et les réseaux européens, sans bénéficier aux petites et moyennes municipalités par lesquelles il passera. Pourtant, ce sont ces municipalités, tout comme les zones rurales se trouvant à proximité du tracé, qui en paieront les conséquences : déplacement de grandes quantités de terre lors de la construction des voies et des tunnels, destruction des terres agricoles et forestières, impacts pour les espaces naturels, les systèmes hydriques souterrains et les écosystèmes fluviaux, exploitation accélérée des carrières existantes et ouverture de nouvelles carrières pour fournir le béton nécessaire aux travaux, nuisances sonores... L'investissement pour le projet de TGV est estimé à 4,2 milliards d'euros et pourrait s'élever jusqu'à 6 milliards, l'équivalent du budget du Ministère basque de l'environnement pendant 54 ans ! Parallèlement, les réseaux ferroviaires des municipalités de la région sont délaissés.

Face à l'absence d'information publique et le manque de respect vis-à-vis des institutions municipales et des populations affectées, le mouvement écologiste basque, dont Ekologistak Martxan (confédération d'associations écologistes) fait partie, se mobilise pour dénoncer ces faits et défendre un modèle de transport durable et démocratique, qui crée plus de cohésion entre les hommes au sein de leur territoire. AHT gelditu! Elkarkana, une plateforme sociale regroupant syndicats, mouvements sociaux et groupes écologistes, partis politiques, personnes affectées par le projet et autorités locales, est créée en 2001 pour coordonner l'opposition au projet de TGV. Leur résistance passera par des actions « publiques, directes et non-violentes ». Un premier objectif : informer. Ensemble, AHT gelditu! et Ekologistak Martxan vont réaliser de grandes campagnes de sensibilisation sur les impacts du projet. Ils les dénoncent devant les institutions publiques, en exigeant l'arrêt des travaux et l'ouverture d'un vaste processus d'information, débat et participation sociale. Le mouvement organise également des votations populaires, et, face à l'absence de prise en compte de leurs résultats, multiplie des actions de « désobéissance civile pacifique » : manifestations à proximité des travaux, settings sur les plateformes, occupation symbolique des bureaux, etc.

Pour leurs actions, les membres du mouvement sont violemment réprimés par les forces de l'ordre, et, sous prétexte de leurs prétendus liens avec l'ETA, la législation antiterroriste est utilisée à leur encontre. Les écologistes, qui s'opposent à toute action violente et armée, dénoncent la criminalisation du mouvement et sa systématique répression « médiatique, policière et judiciaire ».

Plus d'informations : www.ekologistakmartxan.org, www.ahtgelditu.org



2.2. Les Faucheurs volontaires en France : le droit de désobéir au nom du principe de précaution

Francine Bavay et Guillaume de Crop,

Les Faucheurs volontaires, France

Présentation en pièce jointe (en espagnol)

Guillaume de Crop et Francine Bavay ont expliqué l'histoire des Faucheurs volontaires et raconté comment le mouvement est passé d'une mobilisation de quelques individus en 2003 à 7500 personnes aujourd'hui, militants de la société civile et élus. Les Faucheurs volontaires s'opposent à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture et au brevetage du vivant. Ils défendent le droit à un environnement sain et dénoncent les cultures de plantes transgéniques en plein champ au nom du principe de précaution. Ils ne contestent pas l'utilisation des OGM à des fins de recherche, mais refusent que les expérimentations soient conduites en plein champ, à l'air libre, ce qui peut aboutir à la contamination des parcelles voisines. Ils exigent la transparence de l'information, et notamment que les études réalisées sur les cultures transgéniques soient rendues publiques.

Leur mode d'action a été la désobéissance « civique », à visage découvert : mobilisations citoyennes non violentes consistant à détruire des parcelles d'essai de cultures transgéniques cultivées en plein champ ainsi et des cultures transgéniques commerciales. Ils ont également interpellé les élus, dont certains se sont joints à leur mouvement. Francine Bavay a notamment pu témoigner de son action et raconter comment elle a souhaité faire partie du mouvement, s'est mobilisée en participant à des fauchages et a donné sa carte de visite d'élue (vice-présidente de la région Ile de France) aux gendarmes. La désobéissance civile (ou « civique », comme l'appellent les Faucheurs) est un processus qui implique de prendre des décisions illégales à un moment donné, et il est important d'impliquer les institutions dans ce processus.

Pour leurs actions, les Faucheurs ont été poursuivis et condamnés, et les amendes que les différents membres du mouvement doivent aujourd'hui à l'Etat ont atteint près de 1.5 millions d'euros. Depuis 2008, « le délit de fauchage » est passible de deux ans de prison et de 75000 euros d'amende. Mais des avancées se font aussi sentir, puisque le gouvernement a décidé d'activer début 2008 la clause de sauvegarde¹, et d'engager la procédure de suspension de la culture commerciale du maïs transgénique Mon810. Des cinq multinationales qui faisaient des expérimentations des cultures transgéniques en France au début des années 1990, seule Monsanto continue aujourd'hui.

Plus d'informations : www.monde-solidaire.org

2.3. Intag, Equateur : « Non à la mine, Oui à la vie »

Silvia Quilumbango,

Decoin, Défense et conservation écologique d'Intag, Equateur

Présentation en pièce jointe (en espagnol)

Silvia Quilumbango, présidente de l'organisation écologiste équatorienne DECOIN, nous explique comment les habitants de la zone d'Intag (canton de Cotacachi, nord-ouest de l'Equateur), se sont mobilisés pour mettre fin au projet d'exploitation de cuivre dans la région.

¹ La clause de sauvegarde, prévue dans une loi européenne de 1990 remplacée par un nouveau texte en 2001, permet d'interdire provisoirement la culture ou la vente d'un organisme génétiquement modifié, en invoquant un risque pour la santé et l'environnement



Conduit d'abord par une entreprise japonaise (Bishi Metals, filiale de Mitsubishi), puis par une compagnie canadienne (Ascendant Copper), ce projet de mine à ciel ouvert comportait de graves conséquences pour l'environnement de la région, un réservoir de biodiversité unique au monde (pollutions des eaux et des sols, déforestation massive conduisant à terme à la désertification, disparition d'espèces endémiques...) et pour les communautés paysannes locales (déplacement des familles pour laisser place à la future mine, impossibilité de pratiquer l'activité agricole près des concessions... en échange de quelques emplois temporaires)². Les concessions ont été attribuées sans aucune consultation de la population locale.

Après avoir multiplié les protestations, qui restent sans réponse, en 1997, les habitants d'Intag, majoritairement opposés à la mine, démontent le campement d'exploration. Face à l'ampleur de la mobilisation, les Japonais se retirent, et les Chiliens (CODELCO), intéressés par le cuivre de la région, abandonnent leurs démarches. Toutefois, une modification de la loi minière (1999)³ permet au gouvernement de revendre les concessions, qui se retrouvent, en 2003, entre les mains d'une compagnie « junior » canadienne, Ascendant Copper Corporation.

Ascendant Copper restera dans la région pendant quatre ans. Après avoir déployé toute une série de promesses de développement local pour convaincre les communautés d'accepter le projet minier, la compagnie et ses sous-traitants vont multiplier menaces de mort et agressions à l'encontre de leurs opposants. Ils divisent les communautés en cherchant à obtenir leur soutien par des pratiques clientélistes et corrompues (« achat des consciences ») et cherchent à déstabiliser le gouvernement cantonal qui soutient la lutte des habitants. Le mouvement de résistance se mobilise de nouveau : les paysans et écologistes locaux sollicitent les organisations de défense des droits de l'homme, intentent des actions en justice et, en 2005, détruisent le campement de la compagnie. En décembre 2006, ils prennent en otage 57 paramilitaires employés par l'entreprise. Cinq jours plus tard, les otages seront remis à la police⁴, mais les preuves irréfutables que leurs interrogatoires filmés permettent de collecter entraînent une première suspension des activités d'Ascendant. La compagnie ne s'étant pas pour autant retirée de la zone, suite à de nouveaux incidents, l'actuel gouvernement de Rafael Correa réitère la suspension en octobre 2007. Enfin, en janvier 2008, dans le cadre d'une révision nationale des permis miniers, les concessions d'Ascendant sont reprises par l'Etat. Les organisations écologistes de la région, dont la Decoin, n'en restent pas moins mobilisées, et continuent à exiger du gouvernement l'abandon des projets d'exploitation minière à grande et moyenne échelle au niveau national.

Enfin, Silvia nous présente les différentes alternatives à l'industrie minière qui ont vu le jour en Intag pendant ces années de résistance : écotourisme solidaire, agroécologie et commerce équitable de produits agricoles et artisanaux locaux, réserves forestières et hydriques communautaires, production d'énergies renouvelables, etc. Dès 2000, un règlement du gouvernement local proclame le canton de Cotacachi « Canton écologique » en confortant le choix d'un modèle de développement socialement juste et respectueux de l'environnement pour lequel se battent les communautés d'Intag.

Plus d'information : www.decoin.org

En français : www.aldeah.org/fr/intag-equateur-canton-ecologique-contre-mine-cuivre-ciel-ouvert

² Ces conséquences ont été expressément signalées dans l'étude d'impact socio-environnemental conduite par l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA). Les premiers effets (pollution des cours d'eaux, maladies de la peau...) ont été constatés par les habitants lorsque les Japonais ont commencé l'exploration (milieu des années 1990).

³ Cette modification intervient dans le cadre du projet de "développement minier et de contrôle environnemental", financé par un prêt de la Banque mondiale et des donations étrangères et cherchant à faciliter l'installation des multinationales.

⁴ La libération des otages est négociée contre la venue sur place d'un représentant du Ministère de l'Energie et des Mines, la non-approbation de l'Etude d'Impact Environnemental par le Ministère et le retrait de la compagnie canadienne de la zone.



2.4. Amazonie : les peuples indigènes à la défense de leurs droits

Jorge Gabriel Furagaro, OPIAC (Organisation des Peuples Indigènes de l'Amazonie Colombienne, Colombie), et Valentin Muiba (Bolivie)

Coordination des organisations indigènes du bassin amazonien (COICA), Pays du bassin amazonien

La COICA⁵ cherche à sensibiliser et à mobiliser la société civile en l'alertant sur les politiques et les projets qui auraient des conséquences néfastes pour les peuples indigènes de l'Amazonie et pour leur environnement. « *En Amazonie, le fait d'avoir du pétrole, des minerais et de l'eau est source de problèmes. Nous avons trop de ressources naturelles qui aiguisent les appétits des compagnies multinationales* », explique Jorge Gabriel Furagaro, président de l'OPIAC, organisation membre de la COICA.

Aujourd'hui, la région amazonienne est confrontée à une menace sans précédents: l'IIRSA, Initiative d'intégration de l'infrastructure régionale d'Amérique du sud, un gigantesque programme qui recouvre 507 projets de construction d'infrastructures - routes, ponts, voies fluviales, liaisons énergétiques et de communication -, concentrés en grande partie dans les zones tropicales et andines.

Ensemble avec d'autres organisations indigènes de Abya Yala (Amérique), la COICA se lance dans une grande campagne de sensibilisation et de mobilisation contre l'IIRSA. Pour les organisations indigènes, ce projet ne sert pas les populations locales et leur production communautaire. Il ne fait qu'entériner le rôle de fournisseurs de matières premières des pays sud-américains, ne profite qu'aux grandes industries internationales et convertit leur région en une zone de transit des marchandises. Il porte atteinte aux territoires indigènes et accélère la destruction de l'écosystème amazonien.

Les organisations exigent la transparence et le respect du droit à la consultation, tout comme la prise en considération des formes de « développement » propres aux peuples indigènes - dont le principe de « Bien Vivre » (Buen Vivir) - comme alternatives légitimes au modèle occidental. Leur mode d'action, nous explique Valentin Muiba, passe notamment par la sollicitation des organismes internationaux, en particulier du Haut Commissariat aux Droits de l'homme des Nations Unies pour exiger une investigation urgente sur les impacts de l'IIRSA; des institutions financières⁶ pour les interroger sur les raisons de leur implication dans les projets de l'IIRSA; des instances juridiques nationales et internationales⁷. Elles interpellent aussi les gouvernements progressistes du continent pour exiger la révision du projet.

Les organisations de la COICA se mobilisent également à l'échelle des différents pays. Jorge Gabriel Furagaro nous parle de la Colombie, où son organisation lutte contre les fumigations aériennes des cultures illicites, très dangereuses pour l'environnement et la santé, et décidées sans aucune consultation des populations vivant sur place. Les mobilisations des organisations indigènes vont aboutir à la création d'une « plateforme indigène régionale pour les peuples de l'Amazonie colombienne », visant à instaurer un dialogue avec le gouvernement.

Pour plus d'information : www.coica.org

⁵ La COICA regroupe neuf organisations indigènes de neuf pays d'Amérique du Sud qui ont des territoires amazoniens.

⁶ Banque Interaméricaine de Développement, Banque mondiale, Fonplata, Banque Européenne des Investissements, Corporation Andine de Développement.

⁷ Ils exigent des résolutions préventives de suspension des projets de l'IIRSA en vertu des droits constitutionnels des peuples indigènes, de la Convention 169 de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux et de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.



3. Réflexions sur les modes de lutte

3.1. Résistance et création (intervention vidéo)

Miguel Benasayag, philosophe, ancien militant de PRT-ERP (parti et guérilla guévariste en Argentine), Argentine/France

La vidéo (en espagnol) : www.aldeah.org/fr/miguel-benasayag-resistance-et-creation-fsm-2009-belem-amazonie-bresil

Résumé des principales idées:

Il y a environ vingt ou vingt-cinq ans, le paradigme de la lutte et de la transformation sociale (faisons la révolution et prenons le pouvoir, après nous changerons tout) se brise. Quelque chose, auparavant considéré comme possible, disparaît, et commence ce que nous connaissons aujourd'hui comme le triomphe mondial du libéralisme et du capitalisme. A ce moment-là, surgissent deux types de mouvements : le mouvement des droits de l'homme et les mouvements « d'un nouveau type », liés en particulier à la problématique écologique. En théorie et dans la pratique, ces mouvements vont développer deux hypothèses fondamentales :

- Il n'est plus possible d'unifier toutes les luttes autour d'une cause commune, la "contradiction principale" (capitalisme/prolétariat, empire/colonies), mais il existe une multiplicité de luttes, qui ne sont pas toutes directement liées au moment de rupture générale et dont chacune a sa légitimité et ses "temps". Cette hypothèse théorique et pratique conçoit la multiplicité des luttes comme la seule voie d'émancipation.
- L'ancienne hypothèse marxiste classique - produire beaucoup pour créer les conditions matérielles de la redistribution - se heurte historiquement à une limite objective absolue: le développement illimité de la production industrielle est impossible. Dès lors, le «développementisme», à la base de tout programme progressiste sur le continent latino-américain, pose un problème majeur. La justice sociale ne peut plus être pensée sous la condition d'un développement exponentiel des forces productives qui donne accès à tout le monde aux biens de consommation. Il existe une limite écologique qui exige un changement très profond et très lent, un changement dans la manière de désirer des personnes, qui ne peut pas être décidé « d'en haut ». Il n'est plus possible de désirer que tous possèdent ce à quoi peu de personnes ont accès à présent. Le schéma capitaliste d'un « sans-limite » de la consommation est impossible en soi.

Aujourd'hui, la justice sociale distributive ne peut pas être envisagée seule, sans s'articuler avec la justice environnementale. Pour cela, il faut absolument que l'Homme - l'espèce humaine, la civilisation de l'Homme - repense sa relation avec l'environnement car l'idée que l'Homme doit soumettre la nature et qu'il est au centre de l'univers n'est plus valable. Pour penser en termes de justice de la vie - justice sociale et justice environnementale, ou comme le dit le sous-commandant Marcos « face au néolibéralisme, la vie » (formule poétique qui nous révèle en fait cette réalité complexe) – nous devons déplacer l'Homme du centre du monde pour le replacer dans un ensemble. Peut être que nos frères indo-américains qui ont préservé leur cosmogonie pourraient nous montrer la voie d'y parvenir.

Ce nouveau défi nous oblige à ne plus penser en termes anthropologiques mais en termes de la vie, des écosystèmes. La complexité qu'il nous faut désormais appréhender se manifeste dans des exemples concrets. L'un de ces exemples est celui qui oppose une partie du peuple uruguayen au peuple argentin à propos de la papeterie de Pando, installée en Uruguay par une entreprise finlandaise. Des Uruguayens - des gens du peuple, pas des capitalistes - qui raisonnent en termes classiques, y voient une possibilité de développement industriel : salaires, consommation, amélioration des conditions de vie. Mais d'autres Uruguayens y voient un problème



écologique majeur : la pollution provoquée par l'activité de la papeterie s'étendra vers toute la région du littoral et provoquera, à un moyen terme relativement proche, des conséquences graves pour la santé et l'environnement. De l'autre côté de la frontière, pour les Argentins, il n'y a que des conséquences néfastes de la pollution.

Cet affrontement, regrettable car il oppose les gens du peuple, est l'archétype de la complexité actuelle. Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, l'imaginaire du développement était « là où il y a une usine, il y a de la prospérité ». Cet imaginaire se trouve aujourd'hui confronté à la réalité écologique. Il faut avoir plus de courage pour assumer la complexité actuelle de la justice et de la lutte que pour prendre les armes.

Nous vivons l'époque de l'effondrement du capitalisme, qui a achevé son évolution, accompli son cycle « biologique ». Or, comme Marx l'avait si justement prédit, si le capitalisme ne trouve pas une forme de dépassement – sociale, anthropologique, historique – il évoluera vers la barbarie, l'autodestruction. Et comme il n'y a point de modèle de substitution possible, car le socialisme comme modèle de substitution au niveau global n'existe pas, effectivement, comme l'affirmait la devise « socialisme ou barbarie » à une époque, c'est la barbarie. En revanche, ce qui existe et qui y fait face, c'est le développement d'une nouvelle militance, d'une nouvelle alternative qui est en train de créer, réellement, un nouveau paradigme, de nouveaux modes de lutte et une nouvelle compréhension du monde et de la vie.

Les camarades qui mènent des luttes et des projets locaux, le font, la plupart du temps, en espérant « quelque chose de plus grand ». C'est une erreur, car c'est justement cette multiplicité des luttes qui permet d'affronter la complexité (l'articulation entre la justice sociale et la justice environnementale, les dynamiques propres à ces luttes). L'hypothèse est celle du besoin d'« agir local » puisque le « penser global » n'est possible qu'au niveau local. Le « local » n'est pas une petite partie alors qu'il nous faut absolument penser « le tout ». Il n'existe pas un « tout » qui renferme toutes les parties. Ce « tout » se trouve en chacune de ces parties. Le capitalisme et le néolibéralisme n'existent pas en un seul endroit où l'on pourrait les combattre. Le néolibéralisme existe, sous des formes différentes, dans une multitude de lieux. L'unique façon de le combattre est, comme le dirait Ernesto Guevara, de « créer 2, 3, 300, 300 000 Vietnam », au sens d'une multiplicité de la résistance. Résistance et création.

3.2. Débat et conclusions

Dans le débat qui a suivi les interventions, les participants ont souligné l'utilité des échanges entre les différents mouvements, la valeur des exemples et la force des témoignages, tout comme l'importance de prendre conscience que le fond de ces différentes luttes est le même en Amérique latine et en Europe, et qu'un partage des expériences peut être utile pour les mouvements des deux côtés de l'Atlantique.

La centralité, pour tous ces mouvements, de la notion du territoire (luttes ancrées dans un territoire et menées pour sa défense) et des revendications du droit à l'autodétermination (pouvoir décider librement de son avenir et de celui de sa région) a également été mise en avant, tout comme le fait que ces luttes sont aussi celles pour la reconquête de la citoyenneté.

Enfin, la construction d'alternatives a été perçue comme un point central : les mouvements socio-environnementaux ne mènent pas seulement des luttes « contre », mais également des luttes « pour » : une autre production, une autre organisation, un autre développement. C'est aussi dans ce « plaisir et désir de faire » et de créer qu'ils puisent l'une de leurs principales forces. La construction d'alternatives est aussi vue comme un moyen de lutte en soi. Enfin, les alternatives mises en place localement contribuent également à une réflexion plus générale sur les modèles de développement (l'exemple de la pensée de la décroissance a notamment été



évoqué).

Les échanges ont également fait émerger un débat sur la cohérence des valeurs défendues en matière de l'environnement et les comportements de ceux qui les défendent (1) et sur un certain manque de cohérence dans le fond, à savoir notamment : en s'opposant aux projets d'exploitation industrielle des ressources naturelles, quelles solutions globales proposons-nous ? Les ressources naturelles extraites servent à fabriquer une multitude de choses dont nous nous servons dans notre vie quotidienne, et pour de nombreuses matières premières (dont le cuivre et autres métaux) il n'existe pas (encore) de solutions de remplacement (2). Si la validité de ce raisonnement n'a pas été remise en cause, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de « ne pas juger trop vite » en matière des comportements et de tenir compte des contextes (1), et surtout sur le fait que le caractère indispensable des ressources naturelles ne justifie aucunement que les populations locales et l'environnement soient sacrifiés à la seule fin de l'extraction de ces ressources (2).

Le fait de ne pas avoir à notre portée de solutions universelles n'enlève pas leur légitimité à ces luttes « locales ». Bien au contraire, plusieurs participants ont mis en avant l'idée que c'est justement au niveau local que commencent à s'élaborer des solutions aux problèmes globaux. C'est au niveau local, sur le lieu de vie des personnes, sur un territoire, là où se construisent les identités et où s'expérimentent des alternatives concrètes, que la question de justice (sociale et environnementale) prend tout son sens et que se développent de réelles pratiques de la démocratie et de la citoyenneté.

En ce qui concerne les modes de lutte, que ce soit en Europe ou en Amérique Latine, les différents exemples présentés montrent que les processus de résistance suivent globalement un même schéma, même si des déclinaisons locales, forcément différentes d'une région à l'autre, se font en adéquation avec la réalité du terrain et la culture de chaque population.

On peut dégager les principales étapes suivantes : collecte de l'information pour comprendre les impacts d'un projet et/ou d'une politique sur l'environnement et le mode de vie des populations locales ; organisation d'un mouvement regroupant une partie de la société civile et éventuellement les autorités locales ; sensibilisation du grand public par des campagnes d'information ; sollicitation éventuelle des élus, du gouvernement et/ou des instances internationales ; actions en justice ; actions de résistance à fort impact médiatique, notamment actions « directes » de désobéissance civile, qui empêchent, physiquement, de mener le projet à bout.

Il a toutefois été souligné qu'étant donné la différence des contextes locaux, une « recette unique » n'existe pas. En revanche, il est important de faire connaître les différents mouvements et les formes de résistance qui leur sont propres, et qui peuvent, dans certains cas, servir aussi aux autres. L'échange d'expériences concrètes (de résistance comme d'alternatives), tout comme le partage d'outils et de l'information sont extrêmement importants. En effet, l'information (en amont : trouver, comprendre, déchiffrer, utiliser ; et en aval : sensibiliser, communiquer) joue un rôle crucial dans la réussite des combats menés par ces mouvements.

En pratique, comment organiser cet échange d'information, comment multiplier exemples concrets et témoignages ? Les rencontres comme le FSM rendent ces échanges possibles. Au-delà de ces rencontres ponctuelles et pour toucher le plus grand nombre, les exemples et les témoignages peuvent notamment être diffusés via des sites Internet (parmi beaucoup d'autres, le site www.aldeah.org a été créé à cet effet), à l'aide des expériences d'éducation citoyenne et populaire (<http://recit.net>), du travail de sensibilisation et d'information mené par des structures de solidarité internationale (comme France Amérique latine), etc. A nous tous d'y contribuer !